

NOVACYT



GROUPE NOVACYT

COMPTES SEMESTRIELS 2022

Résultat consolidé pour le semestre clos au 30 juin 2022

Montants en k€	Notes	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2021 (*)
Activités poursuivies			
Chiffre d'affaires	4	16 508	52 201
Coût des ventes	6	-12 498	-15 254
Coût des ventes - exceptionnel	7	-	-35 770
Marge brute		4 010	1 177
Frais de commercialisation, marketing et distribution		-2 887	-2 991
Frais de recherche et développement		-3 271	-1 875
Frais généraux et administratifs		-6 211	-9 477
Subventions gouvernementales		180	208
Résultat opérationnel avant éléments exceptionnels		-8 179	-12 958
Autres produits opérationnels	8	2	-
Autres charges opérationnelles	8	-535	-
Résultat opérationnel après éléments exceptionnels		-8 712	-12 958
Produits financiers	9	2 351	342
Charges financières	9	-723	-1 763
Résultat avant impôt		-7 084	-14 379
Impôt	10	2 041	2 295
Résultat après impôt des activités poursuivies		-5 043	-12 084
Perte des activités abandonnées	18	-3 656	-591
Résultat net		-8 699	-12 675
Résultat par action (£)		-0,12	-0,18
Résultat dilué par action (£)		-0,12	-0,18
Perte par action des activités poursuivies (£)	11	-0,07	-0,17
Perte diluée par action des activités poursuivies (£)	11	-0,07	-0,17
Perte par action des activités abandonnées (£)	11	-0,05	-0,01
Perte diluée par action des activités abandonnées (£)	11	-0,05	-0,01

(*) Le compte de résultat consolidé 2021 présente les impacts de l'application d'IFRS 5 sur les activités abandonnées en isolant sur une ligne unique "Perte des activités abandonnées" le résultat du secteur « Produits Lab21 ».

Etat consolidé du résultat global pour le semestre clos au 30 juin 2022

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2021
Résultat net	-8 699	-12 675
Eléments recyclables en résultat :		
Différences de change résultant de la conversion d'opérations en devises étrangères	-434	530
Résultat global consolidé de l'exercice	-9 133	-12 145
Résultat global attribuable :		
Aux actionnaires de la société consolidante (*)	-9 133	-12 145

(*) Pas d'intérêts minoritaires

Etat de la situation financière au 30 juin 2022

Montants en k€	Notes	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Audité) Exercice clos au 31 décembre 2021
Goodwill		11 638	11 471
Autres immobilisations incorporelles		3 429	3 710
Immobilisations corporelles		3 439	4 594
Droits d'utilisation		552	1 788
Actifs financiers non courants		132	144
Actifs d'impôt différé	12	4 796	3 143
Autres actifs à long terme		64	64
Total actifs non-courants		24 050	24 914
Stock et encours	13	4 255	11 461
Clients et autres débiteurs	14	35 293	38 499
Créances fiscales		1 000	5 034
Charges constatées d'avance et dépôts de garanties à court terme		1 880	2 034
Placements financiers à court terme		9	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie		99 641	101 746
Total actifs courants		142 078	158 783
Total actifs		166 128	183 697
Dettes de location - part courante		347	424
Compléments de prix éventuels – part courante		849	836
Provisions à court terme	15	19 962	19 956
Fournisseurs et autres créditeurs	16	8 128	17 190
Autres passifs courants		1 181	498
Total passifs courants		30 467	38 904
Actifs nets courants		111 611	119 879
Dettes de location - part non courante		1 324	1 446
Provisions à long terme	15	425	308
Passifs d'impôt différé	12	1 245	1 224
Total passifs non courants		2 994	2 978
Total passifs		33 461	41 882
Actif nets		132 667	141 815

Etat de la situation financière au 30 juin 2022 (suite)

Montants en k€	Notes	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Audité) Exercice clos au 31 décembre 2021
Capital social	17	4 053	4 053
Primes liées au capital		50 671	50 671
Actions propres		-92	-78
Autres réserves		-1 608	-1 174
Réserves "equity"		1 155	1 155
Résultats accumulés		78 488	87 188
Total capitaux propres – part du Groupe		132 667	141 815
Total des capitaux propres		132 667	141 815

Tableau de variation des capitaux propres au 30 juin 2022

Montants en k€

	Capital social	Primes liées au capital	Actions propres	Réserve "equity"	Autres réserves du Groupe			Total	Résultats accumulés	Total capitaux propres
					Acquisition des actions de Primer Design	Réserve de conversion	OCI s. PIDR			
Situation au 1 janvier 2021	4 053	50 671	-49	1 155	-2 407	379	-8	-2 036	96 916	150 710
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	862	-	862	-	862
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-9 728	-9 728
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	862	-	862	-9 728	-8 866
Mouvements sur actions propres	-	-	-29	-	-	-	-	-	-	-29
Situation au 31 décembre 2021	4 053	50 671	-78	1 155	-2 407	1 241	-8	-1 174	87 188	141 815
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	-434	-	-434	-	-434
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-8 700	-8 700
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	-434	-	-434	-8 700	-9 134
Mouvements sur actions propres	-	-	-14	-	-	-	-	-	-	-14
Situation au 30 juin 2022	4 053	50 671	-92	1 155	-2 407	807	-8	-1 608	78 488	132 667

Tableau des flux de trésorerie pour le semestre clos au 30 juin 2022

Montants en k€	Notes	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2021
Flux de trésorerie nets utilisés par l'exploitation	19	-1 662	-12 179
Activités d'investissement			
Achats de brevets et marques		-119	-115
Achats d'immobilisations corporelles		-182	-1 924
Variations des dépôts de garantie		-36	63
Acquisition de filiale, déduction faite de la trésorerie acquise		16	17
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement		-321	-1 959
<i>Flux de trésorerie d'investissement générés par les opérations abandonnées</i>		7	-108
<i>Flux de trésorerie d'investissement générés par les opérations poursuivies</i>		-328	-1 851
Activités de financement			
Remboursement des dettes de location		-200	-230
(Acquisitions) / cessions d'actions propres – Net		-14	-50
Intérêts reçus / (payés)		55	-91
Trésorerie nette utilisée par des activités de financement		-159	-371
<i>Flux de trésorerie de financement générés par les opérations abandonnées</i>		-84	-179
<i>Flux de trésorerie de financement générés par les opérations poursuivies</i>		-75	-192
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-2 142	-14 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		101 746	91 765
Effet des variations des taux de change		37	-52
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		99 641	77 204

NOTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS POUR LA PERIODE DE SIX MOIS ARRETEE AU 30 JUIN 2022

1. INFORMATIONS GENERALES ET BASE DE PREPARATION DES COMPTES

Le groupe Novacyt est un groupe international, actif dans le domaine du diagnostic médical, qui propose un nombre croissant de tests in vitro et moléculaires. Ses forces résident dans le développement des produits de diagnostic, la commercialisation, la conception et la fabrication de contrats. Le groupe fournit un large panel de tests de grande qualité, de réactifs et d'instruments dans le monde entier. Il sert directement les marchés de la microbiologie, l'hématologie et la sérologie, comme le font ses principaux partenaires parmi lesquels figurent des sociétés très importantes. Son siège social est situé 13 Avenue Morane Saulnier - 78140 Vélizy Villacoublay.

Ce rapport présente les états financiers consolidés de la société et de ses filiales, collectivement désignées ci-après le « Groupe ». Ils sont préparés et présentés en milliers de livres sterling "GBP", arrondis au millier le plus proche (« k£ »).

Ces informations financières intermédiaires consolidées condensées ne constituent pas des comptes statutaires complets. Elles n'incluent pas toutes les informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés pour les douze mois clos le 31 décembre 2021. Les comptes statutaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été approuvés par le Conseil d'administration et ont été déposés au greffe du tribunal de commerce. Le rapport du commissaire aux comptes sur ces comptes était sans réserve. Les informations financières pour les semestres clos le 30 juin 2022 et 30 juin 2021 ne sont pas auditées et les douze mois au 31 décembre 2021 sont audités.

2. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables internationales IFRS adoptés par l'Union Européenne.

Les états financiers ont été établis à partir du coût historique, sauf pour les instruments financiers qui ont été évalués à leur juste valeur. Le coût historique se base en général sur la juste valeur de la contrepartie versée en échange de biens et de services.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction effectuée en bonne et due forme entre les participants de l'opération à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou évalué selon une autre technique. Pour estimer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe tient compte des caractéristiques de l'actif ou du passif dont les acteurs du marché auraient tenu compte pour déterminer le montant de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. La juste valeur aux fins d'évaluation et/ou de présentation dans les états financiers est déterminée sur cette base, sauf pour des opérations de location qui entrent dans le cadre de de l'IFRS 16, et des évaluations présentant des similarités avec la juste valeur mais qui ne sont pas une juste valeur, par exemple une valeur nette réalisable d'après IAS 2 ou une valeur d'utilité dans IAS 36.

Les domaines dans lesquels des hypothèses et estimations sont significatives pour les états financiers consolidés sont l'évaluation du goodwill (voir la note 17 des comptes statutaires 2021 pour plus de détail), les valeurs comptables et les durées d'utilité des immobilisations incorporelles (voir la note 18 des comptes statutaires 2021 pour plus de détail), les impôts différés (voir la note 21 des comptes statutaires 2021 et la note 12 des comptes semestriels 2022 pour plus de détail), les créances commerciales (voir la note 23 des comptes statutaires 2021 et la note 14 des comptes semestriels 2022 pour plus de détail) et les provisions pour risques et autres provisions liées à l'exploitation (voir la note 31 des comptes statutaires 2021 et la note 15 des comptes semestriels 2022 pour plus de détail).

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées uniformément à toutes les périodes présentées dans les états financiers.

Les principes comptables appliqués par le Groupe dans ces états financiers intermédiaires résumés sont essentiellement les mêmes que ceux appliqués par le Groupe dans ses états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et qui constituent la base des états financiers 2022. La méthodologie de sélection des hypothèses qui sous-tendent aux calculs de juste valeur n'a pas changé depuis le 31 décembre 2021.

Périmètre et méthode de la consolidation

Tous les actifs et passifs, capitaux propres, chiffre d'affaires, charges et flux de trésorerie se rapportant à des transactions entre les membres du Groupe sont éliminés lors de la consolidation. Le périmètre du Groupe inclut les sociétés suivantes, qui sont toutes consolidés par la méthode de l'intégration globale.

Sociétés	Au 30 juin 2022 et 31 décembre 2021		Au 30 juin 2021	
	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
Biotec Laboratories Ltd	100%	IG	100%	IG
IT-IS International Ltd	100%	IG	100%	IG
Lab21 Healthcare Ltd	100%	IG	100%	IG
Novacyt US Inc	100%	IG	0%	–
Novacyt Inc	100%	IG	0%	–
Microgen Bioproducts Ltd	100%	IG	100%	IG
Novacyt SA	100%	IG	100%	IG
Novacyt Asia Ltd	100%	IG	100%	IG
Novacyt China Ltd	100%	IG	100%	IG
Novacyt UK Holdings Ltd	100%	IG	100%	IG
Primer Design Ltd	100%	IG	100%	IG

Légende : IG: Intégration globale

Activités abandonnées et actifs disponibles à la vente

Une activité abandonnée est un composant qui soit a été cédé, soit est classé comme détenu en vue de la vente, et qui :

- représente une ligne d'activité ou une zone géographique majeure et distincte,
- fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une ligne d'activité ou d'une zone géographique majeure et distincte, ou
- est une filiale acquise exclusivement en vue de sa revente.

Les activités abandonnées sont présentées dans le compte de résultat consolidé comme un montant unique comprenant le total de :

- la perte ou le bénéfice après impôt de l'activité abandonnée,
- le profit ou la perte après impôt comptabilisé(e) lors de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs de l'activité abandonnée, et
- le profit ou la perte après impôt comptabilisé(e) lors de la cession des actifs ou du Groupe de cession constituant l'activité abandonnée.

Lorsqu'elle est significative, l'analyse du montant unique est présentée dans la note correspondante (voir note 18).

Dans le tableau des flux de trésorerie : les flux de trésorerie nets attribuables aux activités d'investissement et de financement des activités abandonnées ont été présentés séparément.

Aucun ajustement n'a été effectué dans l'état de la situation financière.

Les données comparatives des activités abandonnées sont retraitées.

Continuité d'exploitation

Au moment de l'approbation des états financiers, la Direction s'attend raisonnablement à ce que la Société dispose de ressources suffisantes pour poursuivre son activité dans un avenir prévisible. Elle a donc adopté le principe de la continuité de l'exploitation dans la préparation des états financiers.

Le principe de continuité d'exploitation couvre la période allant jusqu'à septembre 2023. Cette décision a été prise par les dirigeants sur la base des éléments suivants :

- le besoin en fonds de roulement de l'activité ;
- un solde de trésorerie positif au 30 juin 2022 de 99 641 k€ ;
- le paiement complet du solde de la dette du plan d'intéressement à long terme qui a démarré en novembre 2017 et a été acquis par les bénéficiaires en novembre 2020 ;
- le paiement de la dernière échéance de la part conditionnelle du prix d'acquisition de IT-IS International ; et
- la confiance de la Direction quant à la résolution du litige commercial présenté en note 20.

Si toutefois Novacyt devait payer la valeur totale de la réclamation jusqu'en septembre 2023 inclus, le Groupe ne disposerait pas des fonds suffisants pour régler le passif sans convenir d'un plan de paiement ou lever des fonds supplémentaires. En conséquence, il existe une incertitude matérielle qui peut jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son activité.

Evaluation du goodwill

Le goodwill est ventilé par UGT ou groupe d'unités génératrices de trésorerie, en fonction du niveau auquel il est suivi à des fins de gestion. Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, les UGT ou groupes d'UGT définis par le Groupe ne sont pas d'une taille supérieure à celle d'un secteur opérationnel.

Test de dépréciation

Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet de tests de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour la clôture annuelle.

Ces tests consistent à comparer la valeur comptable d'un actif à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de vente est le montant pouvant être obtenu de la vente d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT lors d'une

transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif, d'une UGT ou d'un groupe d'UGT.

Il n'est pas toujours nécessaire de déterminer à la fois la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Si l'un ou l'autre de ces montants est supérieur à la valeur comptable de l'actif, l'actif ne s'est pas déprécié et il n'est pas nécessaire d'estimer l'autre montant.

Stocks

Les stocks sont valorisés à la valeur la plus faible entre leur coût d'acquisition et leur valeur recouvrable. Le coût d'acquisition des stocks comprend les matières et fournitures et, le cas échéant, les frais de personnel encourus pour amener les stocks dans leur état actuel. Il est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur recouvrable représente le prix de vente estimé, diminué de tous frais de marketing, de vente et de distribution.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus, et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances clients

Le Groupe a établi une politique de crédit qui prévoit l'examen de la solvabilité de chaque nouveau client avant l'octroi du crédit, et prend en compte des évaluations externes quand cela est possible. Des limites de crédit sont établies pour tous les clients significatifs ou présentant un risque élevé. Elles représentent les montants de crédit les plus élevés au-delà desquels une autorisation supplémentaire doit être obtenue auprès d'un manager expérimenté. Le niveau des créances est suivi en permanence par chaque division. Les limites de crédit sont revues régulièrement, au moins chaque année. Les clients qui ne répondent pas aux critères de solvabilité du Groupe ne peuvent réaliser des transactions que sur la base d'un paiement anticipé.

Les créances commerciales sont initialement enregistrées à leur juste valeur et ensuite évaluées au coût amorti. Cela se traduit généralement par leur comptabilisation à la valeur nominale moins une provision pour toute créance douteuse. Les créances commerciales en devises étrangères sont négociées dans leur devise locale et sont ensuite réévaluées à la fin de chaque période de déclaration, les différences de change étant comptabilisées dans le compte de résultat en tant que produit ou charge.

La provision pour créances douteuses est comptabilisée sur la base des pertes attendues par la direction, sans tenir compte de l'existence ou non d'un déclencheur de dépréciation (modèle de "perte de crédit attendue"). Lors de la mise en œuvre de l'IFRS 9, le Groupe a conclu qu'aucun taux de défaut historique réel ne pouvait être déterminé en raison d'un faible niveau de pertes historiques dans l'ensemble de l'activité. Le Groupe comptabilise donc une provision pour créances douteuses sur la base de l'ancienneté des factures. Dès lors qu'une facture est en retard de plus de 90 jours par rapport à sa date d'échéance, sur la base des conditions de crédit convenues, cette facture est plus susceptible d'être en défaut que les factures opérant dans les 90 jours de leur date d'échéance. Aussi, ces factures seront provisionnées en

totalité dans le cadre d'un modèle de perte de crédit attendue, sauf lorsque la direction a examiné le dossier et en a jugé autrement.

Les créances commerciales sont comptabilisées en pertes lorsqu'il n'y a pas de perspective raisonnable de recouvrement. Les indicateurs de l'absence de perspective raisonnable de recouvrement peuvent inclure l'incapacité du débiteur à s'engager dans un plan de paiement et l'incapacité à effectuer les paiements contractuels dans les 365 jours suivant la date d'échéance initiale.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible en un montant de trésorerie connu et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des fonds de caisses, des comptes bancaires courants, ainsi que des valeurs mobilières de placement (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières, « OPCVM », titres de créances négociables, etc.) qui peuvent être liquidés ou vendus à très court terme (en général moins de 3 mois après la date d'acquisition) et dont le risque de changement de valeur est négligeable. Tous ces éléments sont évalués à leur juste valeur, les éventuels ajustements étant comptabilisés en résultat.

Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont des obligations de fournir de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Elles sont comptabilisées dans l'état de la situation financière lorsque le Groupe participe à une transaction qui génère des dettes de cette nature. Les dettes fournisseurs et autres comptes créditeurs sont portés dans l'état de la situation financière pour leur juste valeur lors de leur première comptabilisation, sauf si leur règlement intervient plus de 12 mois après leur comptabilisation. Dans ce cas, elles sont estimées par la méthode du coût amorti. La méthode du taux d'intérêt effectif entraînera la comptabilisation d'une charge financière dans le compte de résultat. Les dettes fournisseurs et autres comptes créditeurs sortent de l'état de la situation financière lorsque l'obligation correspondante est éteinte.

Les dettes fournisseurs n'ont pas fait l'objet d'actualisation, car l'effet de ce calcul ne serait pas significatif.

Provisions

Conformément à l'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation en cours à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il y aura une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de ce dernier. Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources futures nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Elles sont constituées pour faire face aux charges résultant des frais de remise en état des locaux loués, des litiges avec le personnel, d'un litige industriel et des garanties produits.

Plan d'intéressement à long terme

Novacyt a donné à certains employés des options d'achat d'actions Novacyt dans le cadre d'un plan d'intéressement à long terme adopté le 1^{er} novembre 2017. Le prix d'exercice était fixé au prix de l'action à la date d'attribution et les options sont réglées en espèces. Les options ont été définitivement acquises le jour du troisième anniversaire de la date d'attribution, soit le 1^{er} novembre 2020. La charge correspondante est calculée conformément à la norme IFRS 2 « Rémunération en actions » et est répartie sur la période d'acquisition pour refléter les services reçus. Une dette est comptabilisée dans l'état de la situation financière pour la portion des options non payée aux salariés à la clôture.

En décembre 2021, Novacyt a mis en place un plan d'intéressement à long terme avec les salariés éligibles, basé sur l'atteinte de certains objectifs d'EBITDA sur une période de trois ans. Le plan se dénouera trois ans après son attribution et sera soldé en numéraire.

En février 2022, un nouveau programme d'attribution d'actions liées à la performance pour la direction générale a été créé dans le cadre de son nouveau plan d'intéressement à long terme. Ce nouveau plan a remplacé le précédent programme d'attribution d'actions fantômes qui a pris fin en novembre 2020.

Le programme Performance Share Awards 2022 est structuré sous forme d'options à coût nul, c'est-à-dire un droit d'acquérir un nombre déterminé d'actions à un prix d'exercice nul par action (c'est-à-dire à titre gratuit) conformément aux règles, régies par les articles L-225-197-1 et suivants du Code de commerce français (actions gratuites).

Les actions de performance seront acquises après trois exercices financiers, sous réserve que la société atteigne certaines conditions de croissance du rendement global pour les actionnaires.

La base de référence pour le calcul du rendement global pour les actionnaires est la moyenne des cours de clôture des actions de la société en décembre 2021, soit 3,54 £. Il sera comparé au chiffre équivalent en décembre 2024.

Chiffre d'affaires consolidé

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients » pose les principes de reconnaissance du chiffre d'affaires, uniquement lorsque les obligations de performance sont satisfaites et que le contrôle des biens ou services correspondants est transféré. Elle traite d'éléments tels que la nature, le montant, le calendrier et l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des contrats avec les clients. La norme IFRS 15 remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et les règles associées. La norme IFRS 15 prévoit une approche en cinq étapes du processus de comptabilisation des produits des activités ordinaires et s'applique à tous les contrats avec les clients, à l'exception de ceux qui entrent dans le champ d'application d'autres normes.

- Etape 1 : Identifier le(s) contrat(s) avec un client
- Etape 2 : Identifier les obligations de performance dans le contrat
- Etape 3 : Déterminer le prix de la transaction
- Etape 4 : Affecter le prix de la transaction aux obligations de performance du contrat
- Etape 5 : Comptabiliser le produit des activités ordinaires lorsque (ou au fur et à mesure que) l'entité satisfait à une obligation de performance.

Le Groupe satisfait à ses obligations de performance principalement à un moment donné et les montants des produits comptabilisés relatifs aux obligations de performance satisfaites dans le temps ne sont pas significatifs. Par conséquent, la comptabilisation des produits selon l'IFRS 15 ne représente pas un changement substantiel pour la comptabilisation des produits des ventes aux clients.

Les processus de comptabilisation des produits du Groupe sont généralement simples : la reconnaissance des revenus intervient au moment de la vente et le jugement nécessaire pour déterminer le moment du transfert de contrôle est peu significatif.

Certains contrats avec les clients prévoient une garantie limitée, qui est comptabilisée selon les dispositions d'IAS 37 (voir principe comptable relatif aux provisions). Si une réparation ou un remplacement n'est pas possible dans le cadre de la garantie, un remboursement du prix du produit peut être accordé. Le passif relatif à un remboursement potentiel représente une contrepartie variable.

Selon IFRS 15.53, pour évaluer ce passif, le Groupe peut utiliser :

- La valeur attendue (somme des montants pondérés par la probabilité) ; ou
- Le montant le plus probable (généralement utilisé lorsque les résultats sont binaires).

La méthode utilisée ne résulte pas d'un choix comptable. La direction utilise la méthode qui, selon elle, permettra d'évaluer le plus précisément possible le montant de la garantie en fonction des termes du contrat. Cette méthode est appliquée de manière cohérente tout au long du contrat. La composante variable du produit n'est pas prise en compte dans les revenus le cas échéant. IFRS 15 exige qu'un produit n'est inclus dans le chiffre d'affaires que dans la mesure où il est hautement probable qu'il n'y aura pas d'annulation significative de ce produit sur les périodes futures.

Pour effectuer cette appréciation, la direction a pris en compte les critères suivants (qui ne sont pas exclusifs) :

- une sensibilité élevée du montant de la contrepartie à des facteurs hors de l'influence du Groupe ;
- l'impossibilité de résoudre avant une longue période l'incertitude sur le montant de la contrepartie ;
- l'expérience du Groupe (ou d'autres données) avec des contrats similaires ;
- l'habitude du Groupe de proposer un large choix de concessions sur les prix ou de modifier les termes et conditions de paiement de contrats similaires dans des circonstances similaires.
- un grand nombre et un large panel de montants de compensations possibles.

La décision de prendre ou non en compte la contrepartie variable est considérée comme un jugement important car l'expression « hautement probable » n'est pas définie dans la norme IFRS 15. La direction considère que « hautement probable » signifie beaucoup plus probable que « probable ».

Imposition

Les charges d'impôt sont la somme des impôts dus et des impôts différés.

- **Impôt dû**

L'impôt dû est calculé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du résultat net tel qu'il figure dans le compte de résultat, dans la mesure où il exclut des produits ou des charges qui sont imposables ou déductibles sur d'autres exercices, et il exclut également des éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif d'impôt exigible du Groupe est calculé par application des taux d'imposition qui sont en vigueur ou quasiment adoptés à la clôture de l'exercice.

Une provision est comptabilisée lorsque le montant de l'impôt est incertain mais qu'il est probable qu'il y aura une sortie de fonds future au profit d'une autorité fiscale. Les provisions sont évaluées à la meilleure estimation du montant que l'on s'attend à devoir payer. L'évaluation est le résultat du jugement du

Groupe basé sur les conseils de professionnels externes de la fiscalité et soutenu par l'expérience antérieure sur ces sujets.

- **Impôt différé**

L'impôt différé est l'impôt que l'on s'attend à payer ou à recouvrer sur les différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. Les passifs d'impôt différé sont généralement constatés sur les reports de taxation temporels, et les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où la société dispose d'un bénéfice imposable sur lequel imputer les reports de déduction temporels. Ces actifs et passifs ne sont pas reconnus si la différence temporelle résulte de la comptabilisation du goodwill ou de la comptabilisation initiale (autre que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs et passifs dans le cadre d'une opération n'affectant ni le résultat imposable ni le résultat comptable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour tous les reports de taxation temporaires liés à des participations dans des filiales, sociétés associées et co-entreprises, sauf lorsque le Groupe est capable de contrôler le renversement de la différence temporelle et s'il est probable que l'écart temporel ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés résultant de reports de déductions associés à de tels investissements et intérêts, sont constatés uniquement dans la mesure où la société dispose de bénéfices imposables suffisants sur lesquels imputer les bénéfices des écarts temporels et que ces écarts temporels devraient s'inverser dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque clôture d'exercice et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre de bénéficier de l'utilisation de tout ou partie de ces actifs.

L'impôt différé est calculé aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer à la période de la réalisation de l'actif ou du règlement du passif, sur la base des règles fiscales et des taux d'imposition en vigueur ou quasiment adoptés à la date de clôture de l'exercice.

La valorisation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont le Groupe s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs ou passifs.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsque le Groupe est en droit de compenser les passifs et actifs d'impôt courants, que les actifs et passifs d'impôt différés se rapportent à des impôts sur le résultat relevant de la même juridiction fiscale, et que le Groupe entend régler ses actifs et passifs d'impôt courants sur une base nette.

Impôts dus et impôts différés de l'exercice

L'impôt de l'exercice et l'impôt différé sont comptabilisés dans le résultat, sauf lorsqu'ils se rapportent aux « Autres éléments du résultat global » ou aux variations des capitaux propres, auquel cas l'impôt courant et l'impôt différé sont également constatés dans les « Autres éléments du résultat global » ou en capitaux propres respectivement. Lorsque l'impôt de l'exercice ou l'impôt différé résulte de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'effet fiscal est inclus dans la constatation du regroupement d'entreprises.

Régime "UK Patent Box"

Le régime UK Patent Box est un régime d'imposition des sociétés à un taux spécial, très bas, conçu pour encourager la recherche et le développement en imposant les revenus des produits brevetés différemment des autres revenus.

Le 30 mars 2022, Novacyt (plus précisément Primer Design Ltd) a reçu la confirmation que l'Office britannique de la propriété intellectuelle avait accordé le brevet clé (ORF1a/b), avec le numéro de brevet GB2593010. Cela signifie que le taux d'imposition effectif sur les bénéficiaires (ajustés en fonction de certaines règles) provenant de la vente de produits incorporant ce brevet est proche de 10 % au lieu du taux actuel de l'impôt sur les sociétés au Royaume-Uni, qui est de 19 % (et qui passera à 25 % à partir du 1^{er} avril 2023).

Le taux d'imposition effectif est obtenu par le biais d'une déduction fiscale et, en raison de l'incertitude quant au calendrier précis de l'allègement fiscal dont peut bénéficier la société et de la complexité de la première demande, aucun actif fiscal n'a été comptabilisé. L'actif ne sera comptabilisé que lorsque la direction pourra mesurer et prévoir de manière fiable le résultat d'une réclamation au titre du régime « Patent Box » en termes de valeur et de calendrier.

Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action ordinaire et un résultat dilué par action ordinaire. Le résultat par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, notamment les options.

Éléments exceptionnels

Les éléments exceptionnels sont les charges ou produits qui contribuent à la formation du résultat opérationnel consolidé, et, selon le Conseil d'Administration, doivent être présentés distinctement en raison de leur importance ou de leur fréquence.

3. PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour l'application des principes comptables du Groupe, la direction est tenue de porter des jugements (autres que ceux impliquant des estimations) qui ont un impact significatif sur les montants comptabilisés

et de faire des estimations et des hypothèses sur les valeurs comptables des actifs et des passifs qui ne sont pas facilement accessibles à partir d'autres sources. Les estimations et les hypothèses associées sont basées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les montants réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues de manière continue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'affecte que cette période, ou dans la période de la révision et les périodes futures si la révision affecte à la fois les périodes actuelles et futures.

Jugements comptables déterminants

- **Non prise en compte de certains produits**

Le produit d'une transaction ne doit inclure une contrepartie variable que s'il est hautement probable qu'aucun ajustement important du produit n'interviendra ultérieurement. Le qualificatif "hautement probable" n'est pas défini par la norme IFRS 15. Aussi, la direction doit porter un jugement important sur la nécessité de prendre ou non en compte la contrepartie variable. Le montant des ventes 2020 concernées par le litige sur la performance des produits et pour lesquelles aucune réduction du chiffre d'affaires n'a été appliquée s'élève à 130 642 k€.

- **Clients et autres débiteurs**

Une estimation des risques de basée notamment sur des renseignements commerciaux, sur les tendances économiques du moment et sur la solvabilité de chaque client est mise en œuvre afin de déterminer, client par client, une éventuelle dépréciation. La direction exerce son jugement pour déterminer si une provision pour pertes sur créance est nécessaire.

Au 30 juin 2022, le Groupe détient des créances commerciales pour un total de 27 122 k€ pour lesquelles une provision pour perte de valeur de 345 k€ a été constituée. A la date de signature des états financiers intermédiaires, des créances d'un montant de 23 957 k€ au 30 juin 2022 restent impayées à l'échéance en raison d'un litige contractuel avec le Ministère de la santé et des affaires sociales « DHSC » (« Department of Health and Social Care ») (voir note 20). La direction considère qu'il est plus probable qu'improbable que les soldes du 30 juin 2022 soient recouvrables ; il s'agit d'un jugement important.

- **Provision pour garantie des produits**

Le montant de la provision requise est déterminé par la direction sur la base des informations disponibles, de l'expérience et, dans certains cas, d'estimations d'experts. Les provisions pour garantie de produits ne sont constituées que si l'on considère qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire. La détermination de cette probabilité constitue un jugement important notamment dans le cadre de la résolution du litige décrit en note 20.

Sources majeures d'incertitudes relatives aux estimations

Le Groupe a identifié plusieurs sources d'incertitudes relatives aux estimations. Parmi elles, seule

l'évaluation des goodwills est susceptible de générer des ajustements significatifs sur les comptes. Les autres estimations ne sont pas considérées comme matérielles.

- **Evaluation du goodwill**

Les goodwills font l'objet de tests de dépréciation annuels. Les valeurs recouvrables de ces actifs sont déterminées essentiellement sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie. Le montant total des flux de trésorerie attendus constitue la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus par l'UGT concernée. Les hypothèses utilisées et les estimations induites portent sur des périodes de temps parfois très longues, et tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles afférentes à chaque UGT. Ces estimations sont principalement soumises aux hypothèses de volumes, de prix de vente et de coûts de production associés, et des cours de change des devises dans lesquels les ventes et les achats sont libellés. Elles sont également soumises au taux d'actualisation retenu pour chaque UGT.

Des tests de dépréciation des goodwills sont conduits lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur et leurs valeurs sont revues à chaque date de clôture annuelle, ou plus fréquemment quand des événements internes ou externes le justifient.

4. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le tableau ci-dessous présente les produits des activités ordinaires par zone géographique :

Montants en k£	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2021
Zone géographique		
Royaume-Uni	8 447	21 116
Europe (hors R.U.)	2 973	20 367
Amérique	3 514	5 340
Asie-Pacifique	1 234	4 359
Afrique	202	750
Moyen-Orient	138	269
Total Chiffre d'affaires	16 508	52 201

Les revenus ont diminué d'une année sur l'autre en raison de la baisse des ventes liées au COVID-19, la demande de tests ayant diminué.

La répartition des revenus par secteur opérationnel et par zone géographique est présentée à la note 5.

5. SECTEURS OPERATIONNELS

Information sectorielle

En application de la norme IFRS 8, un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

- qui s'engage dans des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des revenus et d'encourir des charges (y compris des produits des activités et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le Directeur Général du Groupe et les dirigeants des différentes entités en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance ; et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Le Groupe a identifié quatre secteurs opérationnels, dont les performances et les ressources sont suivies séparément. À la suite de l'annonce du Groupe d'arrêter les activités de Microgen Bioproducts et Lab21 Healthcare plus tôt cette année, le segment « Produits Lab21 » constitué de ces deux activités est traité comme une activité abandonnée.

◦ Primer Design

Ce secteur correspond à la société Primer Design Ltd, qui conçoit, fabrique et commercialise des réactifs et des kits de dépistage de certaines maladies infectieuses. Ces kits s'appuient sur la technologie de « réaction en chaîne de la polymérase ». La société est basée à Southampton, Royaume-Uni.

◦ **Produits Lab21**

Ce secteur correspond aux activités de conception, de fabrication et de distribution une large gamme de diagnostics in vitro à base de protéines pour la détection des maladies infectieuses. Il correspond à l'activité des sociétés Microgen Bioproducts Ltd et Lab21 Healthcare Ltd qui sont toutes deux basées à Camberley, Royaume-Uni. Comme ces entreprises ont cessé leur activité en juin 2022, ce secteur est traité comme une activité abandonnée.

◦ **IT-IS International**

Ce secteur correspond à l'activité de IT-IS International Ltd, une société qui conçoit et fabrique des instruments de diagnostics PCR pour les laboratoires d'analyses biologiques et alimentaires. La société est basée à Stokesley, au Royaume-Uni.

◦ **Groupe**

Ce secteur comprend les charges « centrales » du Groupe. Le cas échéant, ces dépenses sont refacturées aux entités individuelles à travers des honoraires de services de support.

◦ **Eliminations internes au Groupe**

Cette colonne présente les transactions internes entre sociétés du Groupe, qui n'ont pas été affectées par secteur opérationnel, mais elle ne constitue pas un segment opérationnel.

Le responsable des secteurs opérationnels est le Directeur Général (CEO).

Dépendance à l'égard des principaux clients et risque de concentration

Le chiffre d'affaires de Primer Design comprend environ 1 272 k£ de ventes au plus grand client du Groupe, soit 7,7 % du chiffre d'affaires de la période (S1 2021 : 9 264 k£ - il s'agissait d'un client différent). Aucun client n'a contribué à hauteur de 10,0 % ou plus au chiffre d'affaires du Groupe au cours de la période considérée.

88,3% des créances sont avec une contrepartie, avec laquelle il existe un litige contractuel comme indiqué à la note 20. La direction considère qu'il est plus probable qu'improbable que les soldes au 30 juin 2022 soient recouvrables.

Répartition du chiffre d'affaires par secteur opérationnel et zone géographique

◦ Au 30 juin 2022

Montants en k€	Primer Design	IT-IS International	Total
Zone géographique			
Royaume-Uni	8 446	1	8 447
Europe (hors R.U.)	2 705	268	2 973
Amérique	3 271	243	3 514
Asie-Pacifique	853	381	1 234
Afrique	201	1	202
Moyen-Orient	138	-	138
Total chiffre d'affaires	15 614	894	16 508

◦ Au 30 juin 2021

Montants en k€	Primer Design	IT-IS International	Total
Zone géographique			
Royaume-Uni	20 899	217	21 116
Europe (hors R.U.)	20 201	166	20 367
Amérique	4 948	392	5 340
Asie-Pacifique	3 650	709	4 359
Afrique	700	50	750
Moyen-Orient	253	16	269
Total chiffre d'affaires	50 651	1 550	52 201

Répartition du résultat par secteur opérationnel

◦ Semestre clos le 30 juin 2022

Montants en k€	Primer Design	Produits		Groupe	Eliminations intra-groupe	Total
		Lab21	IT-IS International			
Chiffre d'affaires	15 614	-	902	-	-8	16 508
Coût des ventes	-11 125	-	-1 670	-	297	-12 498
Commercialisation et marketing	-2 493	-	-172	-222	-	-2 887
Recherche et développement	-2 996	-	-275	-	-	-3 271
Frais généraux et administratifs	-3 780	-	-520	-870	-	-5 170
Subventions gouvernementales	163	-	17	-	-	180
Résultat avant intérêts, impôt, dépréciation et amortissements selon le rapport de gestion	-4 617	-	-1 718	-1 092	289	-7 138
Amortissement et dépréciation	-840	-	-202	-15	16	-1 041
(Perte) / bénéfice opérationnel avant éléments exceptionnels	-5 457	-	-1 920	-1 107	305	-8 179

◦ Semestre clos le 30 juin 2021

Montants en k€	Primer Design	Produits		Groupe	Eliminations intra-groupe	Total
		Lab21	IT-IS International			
Chiffre d'affaires	50 652	-	7 424	-	-5 875	52 201
Coût des ventes	-16 252	-	-3 579	-	4 577	-15 254
Coût des ventes - exceptionnel	-37 192	-	-3 984	-	5 406	-35 770
Commercialisation et marketing	-2 814	-	-80	-97	-	-2 991
Recherche et développement	-1 662	-	-213	-	-	-1 875
Frais généraux et administratifs	-6 916	-	-852	-875	-	-8 643
Subventions gouvernementales	208	-	-	-	-	208
Résultat AJUSTE avant intérêts, impôt, dépréciation et amortissements selon le rapport de gestion	23 216	-	2 700	-972	-1 298	23 646
Résultat avant intérêts, impôt, dépréciation et amortissements selon le rapport de gestion	-13 976	-	-1 284	-972	4 108	-12 124
Amortissement et dépréciation	-620	-	-202	-12	-	-834
(Perte) / bénéfice opérationnel avant éléments exceptionnels	-14 596	-	-1 486	-984	4 108	-12 958

Il est à noter que, conformément à la norme IFRS 5, les résultats du segment des Produits Lab21 pour 2021 et 2022 ont été présentés sur une ligne distincte intitulée "Perte des activités abandonnées" qui est présentée sous l'EBITDA. Tous les éléments au-dessus de l'EBITDA concernent les activités poursuivies.

6. COUT DES VENTES

Le tableau ci-dessous présente le coût des ventes :

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2021
Achats et variations des stocks	5 016	5 462
Variation des provisions sur stocks	3 923	2 618
Achats non stockés de matières et fournitures	514	167
Transports sur achats	42	347
Coût de la main-d'œuvre directe de production	2 984	6 817
Autres charges	19	-157
Total coût des ventes	12 498	15 254

Le coût total des ventes a sensiblement diminué d'une année sur l'autre, parallèlement à la réduction des ventes. Au premier semestre 2022, la provision des stocks relative aux activités poursuivies a augmenté de 3 923 k€. Elle couvre la dépréciation de produits finis et matières premières périmés ou d'une durée de vie courte ou en quantité trop importante au regard de la baisse des ventes liées au COVID-19. L'augmentation de la provision pour stocks a été pour partie compensée par la reprise d'une provision antérieure, par suite de la constatation de pertes sur stocks.

Les charges de main d'œuvre directe de production ont diminué par rapport à la période précédente, par suite d'un ajustement des capacités de production sur un niveau moindre des ventes.

7. COUT DES VENTES - EXCEPTIONNEL

Le tableau ci-dessous présente la part exceptionnelle du coût des ventes :

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2021
Achats et variations des stocks	-	4 802
Variation des provisions sur stocks	-	26 098
Coût de la main-d'œuvre directe de production	-	4 133
Autres charges	-	737
Total coût des ventes - exceptionnel	-	35 770

En 2021, à cause du litige présenté en note 20, la Direction a comptabilisé certaines charges qu'il a présentées comme exceptionnelles. Deux éléments principaux constituent le total de 35 770 k€ : une provision sur stocks de 26 098 k€, conséquence de l'achat par le Groupe de stocks destinés à honorer des commandes futures du "DHSC" (Department of Health and Social Care) qui ne se sont pas concrétisées, et la comptabilisation en charges de livraisons de produits au DHSC pour 6 884 k€ qui n'ont pas été payés et font l'objet du litige en cours.

Aucun classement en « Coût des ventes – exceptionnel » n'a été opéré en 2022 concernant le litige avec le DHSC mentionné dans la note 20.

8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELLES

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2021
Autres	2	-
Total des autres produits opérationnels	2	-
Frais liés au litige contractuel avec le DHSC	-462	-
Autres	-73	-
Total des autres charges opérationnelles	-535	-

Les coûts liés au litige contractuel avec le DHSC ont été présentés dans la catégorie Frais généraux et administratifs dans les comptes du premier semestre 2021, pour un total de 293 k€, puis ont été reclassés dans les autres charges d'exploitation dans les comptes de l'exercice 2021 complet.

En juin 2022, les coûts liés au litige avec le DHSC s'élevaient à 462 k€.

9. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente les produits et charges financiers :

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2021
Gains de change financiers	2 001	185
Produits d'intérêts	134	16
Autres produits financiers	216	141
Total produits financiers	2 351	342
Charges d'intérêt sur les dettes de location	-24	-36
Pertes de change financières	-594	-1 596
Autres charges financières	-105	-131
Total charges financières	-723	-1 763

Produits et charges financiers :

Gains et pertes de change financiers

Les produits et pertes de changes financiers dans les deux périodes sont générés par les réévaluations de la dette du plan d'intéressement à long terme, des comptes bancaires ou comptes courants intra-groupe détenues en monnaies étrangères.

10. IMPOT SUR LE RESULTAT

Le taux d'imposition appliqué au résultat de la période est de 19 %, c'est à dire le taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni pour l'exercice 2022. Il était de 19% pour l'exercice 2021.

L'imposition dans les autres pays (principalement la France) est calculée aux taux en vigueur dans les différents pays concernés.

La charge d'impôt du Groupe est la somme de l'impôt courant et de l'impôt différé.

Montants en k£	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2021
Impôt courant		
Produit d'impôt courant	-	3 030
Impôt différé		
Produit / (charge) d'impôt différé	2 041	-735
Total produit d'impôt dans le compte de résultat	2 041	2 295

Le produit d'impôt de la période peut être réconcilié à la perte consolidée comme suit :

Montants en k£	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2021
Perte avant impôt des activités poursuivies	-7 084	-14 379
Impôt sur les sociétés au taux du Royaume-Uni (2022 : 19% - 2021 : 19 %)	1 346	2 732
Effet des différences de taux d'imposition de filiales opérant à l'étranger	61	149
Effet de la différence de taux d'imposition appliquée à l'impôt différé	888	-
Effet des charges non déductibles et des produits non taxables	-254	-39
Pertes non reconnues en actifs d'impôts différés	-	-524
Autres ajustements	-	-23
Total produit d'impôt de la période	2 041	2 295

Le gouvernement du Royaume-Uni a annoncé dans son budget d'urgence du 23 septembre 2022 que l'augmentation de l'impôt sur les sociétés de 19 % à 25 % prévue en avril 2023 n'aura pas lieu. L'effet de ce changement sur les soldes d'impôts différés sera pris en compte quand cette législation sera adoptée en principe.

11. PERTE PAR ACTION

La perte par action est calculée sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de la période. Le résultat net dilué par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation et du nombre d'actions qui seraient créées à la suite de la conversion des instruments financiers dilutifs. Au 30 juin 2022, il n'y a pas d'instruments dilutifs existants.

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2021
Perte nette attribuable aux actionnaires de la société	-8 699	-12 675
Nombre moyen pondéré d'actions	70 626 248	70 626 248
Perte par action (£)	-0,12	-0,18
Perte diluée par action (£)	-0,12	-0,18
<i>Perte par action des activités poursuivies (£)</i>	-0,07	-0,17
<i>Perte diluée par action des activités poursuivies (£)</i>	-0,07	-0,17
<i>Perte par action des activités abandonnées (£)</i>	-0,05	-0,01
<i>Perte diluée par action des activités abandonnées (£)</i>	-0,05	-0,01

12. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOT DIFFERE

Le tableau ci-dessous présente les mouvements des actifs et passifs d'impôt différé pendant la période :

Montants en k€	Amortissements accélérés	Immobilisations incorporelles	Résultat interne	Plan d'intéressement à long terme	Pertes fiscales	Autres décalages temporels	Total
Au 1 janvier 2021	-238	-489	897	2 125	—	-73	2 222
Produit / (charge) au compte de résultat	-542	47	-569	—	657	104	-303
Au 31 décembre 2021	-780	-442	328	2 125	657	31	1 919
Produit / (charge) au compte de résultat	-41	23	-59	-1 220	2 931	-2	1 632
Au 30 juin 2022	-821	-419	269	905	3 588	29	3 551

Au 30 juin 2022, des passifs d'impôt différé s'élevant à 821 k€ (décembre 2021 : 780 k€) sont générés par l'avantage fiscal sur les investissements en immobilisations, qui est obtenu en anticipation de l'amortissement des exercices futurs.

Au 30 juin 2022, des passifs d'impôt différé s'élevant à 419 k€ (décembre 2021 : 442 k€) résultent de la comptabilisation d'actifs incorporels liés à la marque et aux relations avec la clientèle dans le cadre de l'acquisition d'IT-IS International en octobre 2020.

Au 30 juin 2022, un actif d'impôt différé de 269 k€ (décembre 2021 : 328 k€) résulte de l'élimination de la marge interne sur les stocks, de la provision sur ce stock ou de la marge sur une immobilisation interne.

Au 30 juin 2022, un actif d'impôt différé de 905 k€ (décembre 2021 : 2 125 k€) est lié au solde de la dette du plan d'intéressement à long terme constatée par Novacyt UK Holdings en 2020, qui ne sera déduit fiscalement qu'à son paiement en 2022.

Les pertes fiscales reportables s'élèvent à 3 588 k€ au 30 juin 2022 et ont augmenté depuis décembre 2021 suite aux pertes significatives du premier semestre 2022.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont présentés dans l'état de la situation financière comme suit :

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Audité) Exercice clos au 31 décembre 2021
Actifs d'impôt différé	4 796	3 143
Passifs d'impôt différé	-1 245	-1 224
Actifs d'impôt différé nets	3 551	1 919

13. STOCKS ET ENCOURS DE PRODUCTION

Le tableau ci-dessous présente les stocks et encours de production :

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Audité) Exercice clos au 31 décembre 2021
Matières premières	16 670	19 382
Encours	5 338	3 350
Produits finis	5 395	7 831
Provisions pour dépréciation	-23 148	-19 102
Total stocks et encours de production	4 255	11 461

Le total des stocks et des encours a diminué de manière significative depuis décembre 2021, principalement en raison de la comptabilisation d'une importante provision de stock en 2022 liée à une baisse de la future demande de produits COVID-19. En outre, une quantité significative de stocks périmés ou excédentaires, dont un montant important avait été provisionné, a été cédée au premier semestre 2022, ce qui a entraîné un mouvement net de 4 046 k€ dans la provision pour stocks du Groupe. Le Groupe continuera à chercher des moyens d'utiliser les stocks qui ont été provisionnés.

14. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Le tableau ci-dessous présente les créances clients et autres débiteurs :

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Audité) Exercice clos au 31 décembre 2021
Clients et comptes rattachés	27 122	30 279
Provision pour pertes de crédit attendues	-345	-89
Créances fiscales - TVA	8 449	8 213
Créances sur cessions d'activités	66	66
Autres créances	1	30
Total créances clients et autres débiteurs	35 293	38 499

Les créances clients ont diminué depuis la dernière clôture parallèlement à la réduction des ventes mensuelles.

Le solde des créances commerciales comprend une facture de 23 957 k€ adressée au DHSC en décembre 2020, concernant des produits livrés en 2020, qui reste impayée à la date d'émission des comptes intermédiaires. Le recouvrement de la facture dépend de l'issue du litige contractuel.

Au cours de l'année 2021, 49 034 k€ (TVA comprise) de produits et services ont été livrés et facturés au DHSC, qui sont maintenant inclus dans le cadre du litige en cours. Comme, conformément à la norme IFRS 15, ces ventes n'ont pas été comptabilisées, le produit, la créance commerciale et l'élément TVA des transactions ont été annulés. Ce traitement comptable ne modifie pas la position juridique du Groupe ni ses droits dans le cadre du litige avec le DHSC.

Le solde des " Créances fiscales - Taxe sur la valeur ajoutée " de 8 449 k€ concerne principalement la TVA payée au Royaume-Uni sur des factures de vente en litige avec le DHSC. Comme ces ventes n'ont pas été comptabilisées conformément à la norme IFRS 15, le produit, la créance commerciale et l'élément TVA des transactions ont été annulés, ce qui a généré à un solde débiteur de TVA.

Les créances commerciales sont recouvrables dans un délai d'un an. Dès qu'une facture est en retard de plus de 90 jours, on considère qu'il est plus probable qu'elle ne sera pas honorée et, par conséquent, ces factures ont été provisionnées en totalité dans le cadre d'un modèle de perte de crédit attendue, sauf lorsque la direction a examiné la situation et en a jugé autrement.

15. PROVISIONS

La nature et l'évolution des provisions pour risques et charges pour la période du 1 janvier 2022 au 30 juin 2022 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Montants en k€	(Audité)		(Non audité)
	Au 31 décembre 2021	Augmentation	Au 30 juin 2022
Remise en état des locaux	308	117	425
Provisions à long terme	308	117	425
Litiges	157	-	157
Garantie produits	19 799	6	19 805
Provisions à court terme	19 956	6	19 962

La direction a évalué la provision pour réclamation au titre de la garantie des produits au 31 décembre 2021 et estime qu'elle est toujours appropriée au 30 juin 2022. Cette provision est principalement liée au litige contractuel en cours avec le DHSC, comme indiqué à la note 20.

16. FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Audité) Exercice clos au 31 décembre 2021
Dettes fournisseurs	914	1 363
Factures non parvenues	2 015	3 534
Dettes sociales	1 454	954
Dettes fiscales - TVA	121	115
Autres dettes	3 624	11 224
Total fournisseurs et autres créiteurs	8 128	17 190

Les dettes commerciales et les factures à recevoir ont diminué en rapport avec la réduction des ventes du deuxième trimestre 2022 comparées à celles du quatrième trimestre 2021.

Le montant des autres dettes a diminué depuis décembre 2021, par suite des paiements effectués au titre du plan d'intéressement à long terme 2017-2020. Le règlement du solde est prévu avant la fin de 2022.

17. CAPITAL SOCIAL

	Montant du capital social en k€	Montant du capital social en k€	Valeur unitaire par action en €	Nombre d'actions émises
(Audité) Au 31 décembre 2021	4 053	4 708	0,07	70 626 248
(Non audité) Au 30 juin 2022	4 053	4 708	0,07	70 626 248

Au 31 décembre 2021, le capital social de la Société d'un montant de 4 708 416,54 € est divisé en 70 626 248 actions d'une valeur nominale de 1/15^e d'euro chacune.

Au 30 juin 2022, le capital social de la Société d'un montant de 4 708 416,54 € est divisé en 70 626 248 actions d'une valeur nominale de 1/15^e d'euro chacune.

Le capital de la société est constitué d'une seule catégorie d'actions. Toutes les actions en circulation ont été souscrites, appelées et entièrement libérées.

18. ACTIVITES ABANDONNEES

Au début de l'année 2022, Novacyt a entamé un examen stratégique de l'entreprise, y compris l'examen des activités de Lab21 Healthcare et de Microgen Bioproducts, afin d'étudier les avantages de maintenir plusieurs entités/noms de sociétés sous l'égide du Groupe Novacyt par rapport à un modèle d'entreprise et une marque simplifiés, qui, selon les administrateurs, pourraient avoir plus d'impact. En avril 2022, Novacyt a annoncé son intention d'abandonner les deux entreprises Lab21 Healthcare et de Microgen Bioproducts, et à la fin du mois de juin 2022, elles avaient cessé leurs opérations commerciales quotidiennes.

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat net des entreprises de « Produits Lab21 » a été présenté sur la ligne "Perte des activités abandonnées" du compte de résultat consolidé.

Le tableau ci-dessous présente le détail de la perte générée par ces deux entreprises aux 30 juin 2021 et 2022.

Montants en k€ Activités abandonnées	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2021
Chiffre d'affaires	1 349	1 749
Coût des ventes	-979	-652
Marge brute	370	1 097
Frais de commercialisation, marketing et distribution	-300	-379
Frais de recherche et développement	-17	-6
Frais généraux et administratifs	-2 839	-1 292
Résultat opérationnel avant éléments exceptionnels	-2 786	-580
Autres charges opérationnelles	-173	-63
Résultat opérationnel après éléments exceptionnels	-2 959	-643
Produits financiers	86	90
Charges financières	-371	-208
Résultat avant impôt	-3 244	-761
Impôt	-412	170
Résultat après impôt des activités abandonnées	-3 656	-591

19. NOTES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2021
Perte de la période	-8 699	-12 675
<i>Perte des activités abandonnées</i>	-3 656	-591
<i>Perte des activités poursuivies</i>	-5 043	-12 084
Ajustements :		
Elimination des amortissements, dépréciations et provisions	2 724	938
Variation de la juste valeur	117	-
Elimination des résultats de cession	60	35
Produits d'impôt	-1 809	-2 673
Autres opérations sans impact en trésorerie	-	-7
Flux de trésorerie opérationnels avant variations du fonds de roulement	-7 607	-14 382
Diminution des stocks (*)	7 264	14 760
Diminution des créances	3 561	40 396
Diminution des dettes fournisseurs	-9 069	-23 596
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	-5 851	17 178
Impôts reçus / (payés)	4 244	-29 447
(Produits) / charges financières	-55	90
Flux de trésorerie opérationnels nets	-1 662	-12 179

(*) La variation des stocks résulte des mouvements suivants :

Montants en k€	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2022	(Non audité) Semestre clos au 30 juin 2021
Diminution / (augmentation) des valeurs brutes des stocks	3 218	-13 615
Augmentation des provisions sur stocks	4 046	28 375
Total variation de la valeur nette des stocks	7 264	14 760

Les détails sur l'augmentation de la provision sur stocks sont présentés dans les notes 6, 7 et 13.

20. PASSIF EVENTUEL

En 2021, le Groupe a reçu la notification d'un litige contractuel entre sa filiale Primer Design Ltd et le Ministère de la santé et des affaires sociales "DHSC" (Department of Health and Social Care) concernant des ventes de produits d'un montant de 129 125 k£, en lien avec des obligations de performance sur l'exercice 2020.

Au cours de l'année 2021, un montant supplémentaire de 49 034 k£ (y compris la TVA) de produits et de services a été livré et facturé au DHSC, qui a ensuite été inclus dans le cadre du litige en cours. La direction a jugé, conformément à la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », qu'il n'était pas approprié, à ce stade du litige, de comptabiliser en tant que produit des activités ordinaires toutes les factures de vente adressées au client en 2021 qui étaient en litige. Cependant, la direction reste déterminée à obtenir le paiement de ces biens et services.

Le paiement de 23 957 k£ de factures relatives à des produits livrés au cours de l'année 2020 reste en suspens à la date de signature des comptes intermédiaires et le recouvrement de la facture dépend de l'issue du litige.

Le 25 avril 2022, une procédure judiciaire a été engagée par le DHSC à l'encontre du Groupe pour des montants payés à Novacyt s'élevant à 134 635 k£ (TVA comprise). Il s'agit de 132 814 k£ (TVA comprise) de ventes de réactifs sur un montant total contesté de 154 950 k£ (129 125 k£ hors TVA comme indiqué précédemment) plus 1 821 k£ (1 517 k£ hors TVA) d'instruments q16 qui ont été ajoutés au litige. Cela porte le total des revenus 2020 en litige à 130 642 k£.

Le 15 juin 2022, Novacyt a déposé une défense de la réclamation reçue le 25 avril 2022, et a présenté une demande reconventionnelle de 81 500 k£, intérêts compris, contre le DHSC.

Le Groupe continue de penser qu'il a de bonnes raisons de se défendre contre la réclamation et de faire valoir ses droits contractuels, notamment en recouvrant les sommes dues par le DHSC dans le cadre de la demande reconventionnelle.

La direction a examiné la situation au 30 juin 2022 et estime qu'elle reflète correctement le litige commercial actuel.

La direction et le conseil d'administration ont revu la provision pour garantie des produits d'un montant total de 19 753 k£ comptabilisée en 2020 en relation avec le litige avec le DHSC et ont estimé qu'elle reste appropriée au 30 juin 2022.

21. EVENEMENTS POSTERIEURS

Aucun évènement significatif ne s'est produit depuis la date du rapport.